

ETAPE 1 : Le Diagnostic territorial

LA REVISION DU PLU

Pour affirmer sa position stratégique et redynamiser son développement urbain tout en respectant un cadre de vie reconnu et en intégrant les nouvelles évolutions législatives, la Ville d'Orange s'est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Prospectif et partagé, le projet formalisera les orientations d'aménagement de la commune en matière de logements, de développement économique, de transports en commun, d'offre en équipements, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement, etc... Le PLU réglemente l'occupation des sols du territoire et détermine des règles de constructions applicables à tous les secteurs de la ville. Il régit ainsi localement l'aménagement urbain et ses multiples composantes.

UNE REVISION EN 4 ETAPES :



Le Diagnostic territorial et l'Etat Initial de l'Environnement

Quel est l'état du territoire aujourd'hui ?



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Quel projet pour Orange à l'horizon 2025 ?



La traduction réglementaire

Quelles règles communes pour mettre en œuvre ce projet ?



La validation : arrêt, enquête publique et approbation

Le PLU devient légal et opposable après son approbation par le Conseil municipal

Véritable photographie du territoire, le diagnostic permet d'analyser les atouts et les contraintes du territoire d'Orange sous tous ses angles : patrimoine, habitat, économie, équipements, déplacements, environnement etc. afin de mieux définir les enjeux auxquels la commune devra faire face demain.

POPULATION ET DEMOGRAPHIE

- Une croissance démographique constante depuis 1968 contrariée par un solde migratoire négatif : + 4 631 habitants ;
- Un phénomène de vieillissement structurel malgré une part élevée de jeunes ;
- Une augmentation du nombre de ménages (12 353 en 2012) et une diminution de leur taille (2,2 personnes en moyenne) du fait des évolutions du modèle familial et de la décohabitation
- Des niveaux de revenu peu élevés.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE COMPAREE 1968-2013



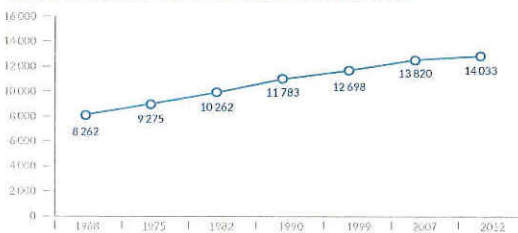
STRUCTURE DE LA POPULATION EN 2012



DYNAMIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

- Un parc de logement en forte croissance depuis 1968 malgré un ralentissement au cours des 5 dernières années ;
- Un parc récent construit en grande partie (61,6%) entre 1946 et 1990 ;
- Un parc d'habitat équilibré en logements individuels et collectifs ;
- Un parc de grands logements : 63 % de 4 pièces et plus ;
- Un parc social à revaloriser et à renforcer pour répondre aux objectifs légaux : 2 860 logements en 2015 soit 21% des résidences principales ;
- De nombreux logements vacants (1 564) à mobiliser en tant que leviers d'actions sur l'offre

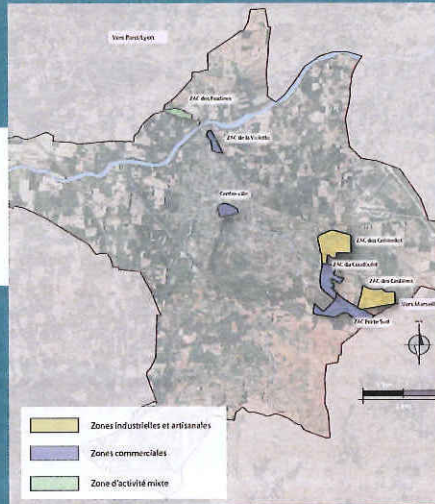
EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 1968



ETAPE 1 : Le Diagnostic territorial

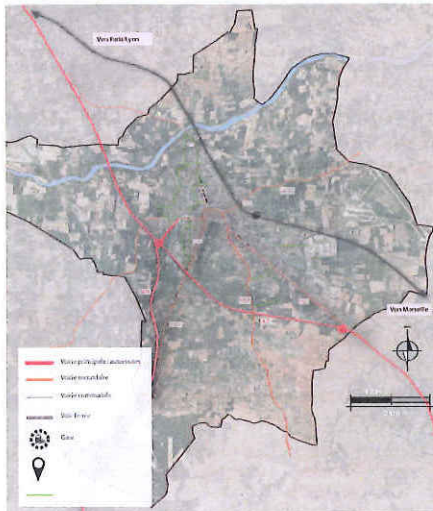
DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET TISSU COMMERCIAL

- Un pôle d'emploi attractif : 13 827 emplois en 2012 pour 10 447 actifs ayant un emploi ;
- Un taux d'activité en 2012 de 70% soit 12 701 actifs dont 13,2% sont sans emplois ;
- Une tertiarisation de la population active : 85,6% d'actifs tertiaires ;
- Des migrations pendulaires importantes



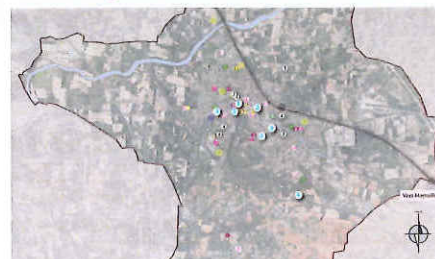
- Une économie tournée vers le commerce, le transport et les services : 65,3% des entreprises orangeoises ;
- 3 113 établissements répartis sur 6 zones d'activités (219ha) ;
- Une activité commerciale dynamique en centre-ville ;
- Une activité agricole (vigne et terres labourables principalement) maintenue malgré le développement urbain : 148 exploitants sur 2 743 ha en 2010 ;
- Une activité militaire structurante (1 500 emplois) dans l'organisation économique du bassin ;
- Sites, manifestation, offre d'hébergement : un enjeu de développement de l'activité touristique.

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS



- Un réseau viarie structuré et étoffé pour des déplacements automobiles prédominants :
 - Autoroutes A7 et A9 et la problématique de l'échangeur en centre-ville ;
 - La RN7 et les RD 975 et 976, axes majeurs du réseau secondaire construit en étoile autour du centre ;
 - Une desserte communale maillant l'ensemble du territoire.
- Une offre de stationnement importante : 2 544 places publiques
- Un réseau ferroviaire développé à proximité directe du centre-ville et relié par les transports en commun ;
- Un réseau de transports en commun en devenir : 11 lignes communales et 6 lignes départementales
- Un réseau de déplacements doux à renforcer :
 - Un centre-ville quasi piétonnier et semi-piétonnier ;
 - Un réseau cyclable encore insuffisant.

LES EQUIPEMENTS



- Les structures administratives et de services à la population : Hôtel de Ville, centre d'incendie et de secours, Police nationale, bureaux de postes, cimetières, etc. ;
- Les équipements sanitaires et sociaux : centre hospitalier Louis Giorgi, clinique du Parc, maisons de retraite, Centre communal d'action sociale, Maison des lutins, etc. ;
- Des équipements sportifs nombreux au rôle prépondérant pour une trentaine de sports pratiqués ;
- Les équipements scolaires : 12 écoles élémentaires dont 2 privées, 4 collèges et 5 lycées ;
- Des équipements culturels structurants : le Palais des princes et le théâtre du Sablier, le cinéma le Forum, le théâtre Antique, le parc des expositions, la médiathèque, le conservatoire, l'espace Alphonse Daudet, etc.



REVISION DU

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME d'Orange

ETAPE 1 : Le Diagnostic territorial

LE BILAN DU PLU EN VIGUEUR

- Le PLU approuvé en mars 2013 : un classement des différentes zones de la commune selon leur destination - urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle - et leur vocation - habitat, activités
- 25% de la surface communale occupés par les secteurs urbanisés de la commune
- 8% de la surface communale concerne des zones ouvertes à l'urbanisation à vocation d'habitat ou d'activité.



Zones urbaines

HABITAT
1 286.04 ha
soit 16.31%
du territoire

ACTIVITÉ
658.15 ha
soit 8.35%
du territoire



Zones à urbaniser

HABITAT
283.40 ha
soit 3.59%
du territoire

ACTIVITÉ
317.85 ha
soit 4.03%
du territoire



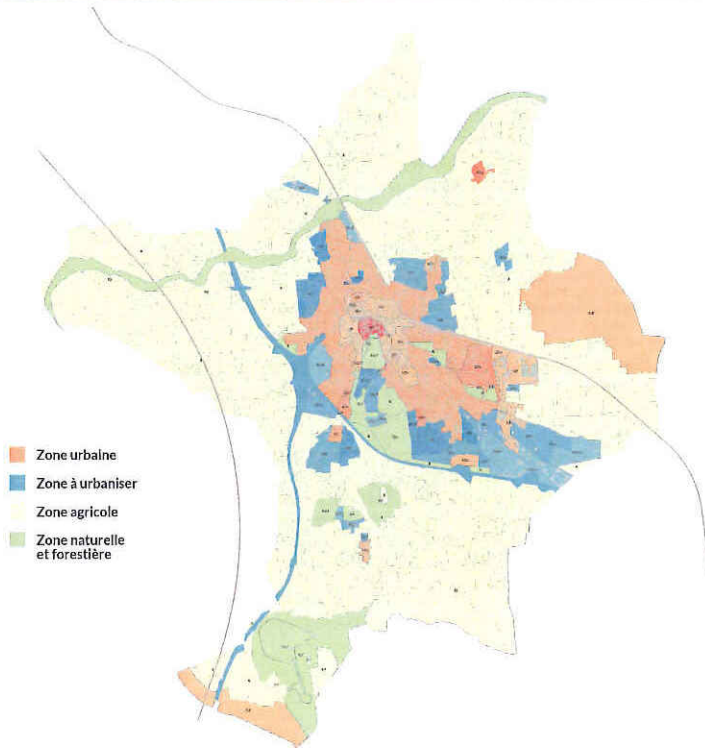
Zones agricoles

4689.20 ha
soit 59.48%
du territoire



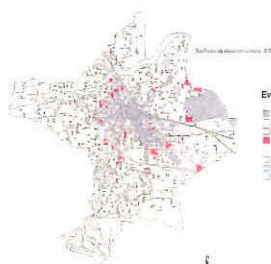
Zones naturelles

649.16 ha
soit 8.23%
du territoire



- Zone urbaine
- Zone à urbaniser
- Zone agricole
- Zone naturelle et forestière

LA CONSOMMATION D'ESPACE ENTRE 2000 ET 2010



- Evolution de l'occupation du sol
- Artificialisation du sol entre 1918 et 1945
 - Artificialisation du sol entre 1945 et 1980
 - Artificialisation du sol entre 1980 et 2000
 - Artificialisation du sol entre 2000 et 2010
 - Zones agricoles ou naturelles
 - Les sites classés
 - Carrières



WWW.VILLE-ORANGE.FR

